



Moselle



Metz le 10 octobre 2006

Femmes de ménage de la T.G. LICENCIEMENTS

Ca a failli se passer dans nos murs ! Un dossier à suivre ...

Rappel : par circulaire syndicale du 29 août 2006, nous vous informions que les femmes de ménage de la TG étaient convoquées le 8 septembre à un entretien préalable en vue d'un licenciement par leur employeur, la société SIN&STES.

L'Union syndicale Solidaires de Moselle, les sections départementales du Trésor SUD et CGT avaient affirmé leur intention de ne pas rester inactives face à cette menace de licenciement. Elles ont agi en conséquence. CGT et SUD ont demandé une audience à notre direction locale avant la date fatidique du 8 septembre.

Lors de cet entretien, nous avons dénoncé l'**attitude scandaleuse de la société SIN&STES** qui, pour des raisons qui nous semblent peu évidentes, a utilisé ce qui nous apparaît comme **un chantage disproportionné au licenciement**. En effet, ces femmes de ménage ne remettaient pas fondamentalement en cause leur contrat de travail, ce que le Trésorier-Payeur Général a lui-même bien mesuré après nos explications.

- ☞ La direction locale a appuyé auprès de SIN&STES la **redéfinition du lieu de travail**, les femmes de ménage étant attachées à ce que celui-ci soit le chantier de la « **Trésorerie Générale** » .
- ☞ Alors que SIN&STES se porte candidate dans le cadre de l'appel d'offre au 1^{er} janvier 2007 pour les chantiers de nettoyage du Trésor Public en Moselle, nous avons insisté, lors du **CTPL du 18 septembre**, pour que leurs **emplois soient pérennisés et confortés sur le site de la T.G.**.

Notre intervention auprès des différents acteurs de ce dossier a permis à ce que la société SIN&STES abandonne sa procédure de LICENCIEMENTS.

Nos deux organisations syndicales veilleront à ce que société prestataire de services et donneur d'ordre (Comptabilité Publique, MINEFI) assument leurs obligations et veillent au respect des dispositions conventionnelles relatives aux droits de ces salariés.